

Commune de
Breux-Jouy

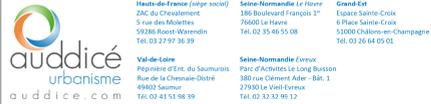
PLAN LOCAL D'URBANISME

Servitudes d'Utilité Publique
1:5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 13/10/2018
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à Breux-Jouy,
Le Maire,

ARRÊTÉ LE : 24/06/2017
APPROUVÉ LE : 13/10/2018
MODIFIÉ LE : 16/02/2019



Légende

-  T1 : Voie ferrée - ligne ferroviaire de Brétigny-sur-Orge à la Membrolle-sur-Choisille
-  AC1 : Servitude protection des monuments historiques - site du domaine de Segrez
-  AC1 : Servitude protection des monuments historiques - site inscrit du domaine de Baville
-  AC2 : Servitude relative à la protection des sites - site inscrit et classé de la vallée de la Renarde
-  AS1 : Servitude captage AEP
-  I3 : Servitude relative à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz
-  PM1 : Servitude liée au plan de prévention des risques naturels - Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de l'Orge et de la Sallemouille

Données manquantes :
- A4 : Servitude relative aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux - L'Orge, La Boëlle, La Renarde
- A5 : Zone où a été instituée les servitudes attachées aux canalisations d'eau et d'assainissement

